

Séance du 16 septembre 2021

NOMBRE DE MEMBRES		
Affiliés au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
29	29	28
Date de la convocation		
09/09/2021		
Date d’Affichage		
17/09/2021		

DCM N°2021-69

L’an deux mil vingt et un

Et le seize septembre

à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal s’est réuni en séance publique en présentiel sur convocation de Monsieur Pierre Michel SIMONPIETRI.

22 Membres présents : MM. SIMONPIETRI Pierre Michel, POZZO DI BORGO Louis, GIAMARCHI Marie Dominique, SIMONI-PIACENTINI Céline, FINI René, ALBERTINI Francine, CROCE-AJACCIO Catherine, MALAFRONTÉ Christine, SILVESTRI Dominique, FABRIZY Bernard, BERTOLUCCI Marie-Christine, UGOLINI Nuria, VEISON-MARCELLI Nathalie, MURATI Carine, LOMBARDO Florence, CAMUZAT Alexandre, DARNAUD Laure, CASANOVA Jean-Pierre, SIMONI Pierre Baptiste, NAPPO Michelle, PORTA Marine, MARTEL Enzo.

6 Membres absents excusés (procurations) :

*M. BIAGGINI Jean a donné procuration à M. POZZO DI BORGO Louis
M. BATTISTI Gilles a donné procuration à Mme GIAMARCHI Marie-Dominique
M. PASQUALINI Maurice a donné procuration à Mme DARNAUD Laure
M. MALPELI Stéphane a donné procuration à Mme ALBERTINI Francine
M. GIAFFERI Michael a donné procuration à M. SILVESTRI Dominique
Mme FICO Aurélie a donné procuration à M. MARTEL Enzo*

1 Membre absent : M. LECA Jean-Louis

Madame Francine ALBERTINI est nommée secrétaire

Objet de la délibération : Plan de modernisation de la Bibliothèque

VU la délibération du Conseil Municipal n°2021-18 du 25 février 2021 qui adopte l’opération de modernisation de la Bibliothèque Municipale pour un coût estimatif de 260 564 € H.T et un plan de financement qui prévoit une participation financière de l’Etat à hauteur de 80%, les 20% restant étant à la charge de la commune,

VU la délibération n°2021-43 en date du 11 mai 2021 qui adopte l’opération « Création d’une salle de réalité virtuelle » pour un coût estimatif de 57 300 € H.T et son plan de financement comme suit :
Collectivité de Corse : 50% - Part communale 50%

CONSIDERANT les différents échanges engagés avec nos partenaires financiers, il importe d’adapter nos plans de financement comme ci-après :

1) **Travaux de réhabilitation** : coût de l’opération 207 065 € H.T.

	Taux	Montant en €
Etat au titre de la DETR	80 %	165 652
Part communale	20 %	41 413
	TOTAL	207 065

2) **Création d'un espace de réalité virtuelle** : coût de l'opération 57 300 € H.T.

	<i>Taux</i>	<i>Montant en €</i>
<i>Etat au titre de la DETR</i>	<i>30 %</i>	<i>17 190</i>
<i>Collectivité de Corse</i>	<i>50 %</i>	<i>28 650</i>
<i>Part communale</i>	<i>20 %</i>	<i>11 460</i>
<i>TOTAL</i>		<i>57 300</i>

3) **Achat de livres et équipements divers** : coût de l'opération 13 500 € H.T.

	<i>Taux</i>	<i>Montant en €</i>
<i>DRAC</i>	<i>80 %</i>	<i>10 800</i>
<i>Part communale</i>	<i>20 %</i>	<i>2 700</i>
<i>TOTAL</i>		<i>13 500</i>

OUÏ l'exposé de Madame Laure DARNAUD déléguée aux Affaires Culturelles et après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité :

ADOPTENT

Les opérations susvisées ainsi que leur plan de financement.

AUTORISENT

Le Maire à engager et signer toutes les démarches liées à ces opérations.

DISENT

Que la présente délibération annule et remplace les délibérations du 25 février 2021 et 11 mai 2021 susvisées.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

LE MAIRE
Michel SIMONDRETRI

